



Vivre ensemble est une force

# RAPPORT D'ORIENTATION

## 2020

# RAPPORT D'ORIENTATION

## 2020

Le caractère exceptionnel de tout ce que nous avons eu à vivre durant plus d'un semestre de l'année 2020 fait de ce rapport d'orientation un exercice particulier. Le contexte de confinement puis de déconfinement nous a fait prendre un retard important dans la mise en œuvre de la feuille de route présentée et validée lors de notre précédente Assemblée Générale. Nous évaluons notre retard dans la gestion des projets à plus de 9 mois.

Pour autant, il est important de considérer que ce temps n'a pas été perdu, bien au contraire, puisque toute l'énergie développée durant cette période a servi l'essentiel : PROTÉGER.

Le Médico-Social est en 2020 plus que jamais, au cœur d'un secteur encore plus vaste, la SANTÉ. De façon indéniable, ce dernier évolue dans un contexte de tensions et de pressions exacerbées depuis des années ; le SEGUR de la santé mis en place par notre gouvernement en est l'une des parfaites illustrations... C'est pourtant dans ce contexte que nous devons nous projeter : Penser, réinventer l'avenir... la question de « l'agir bien », la place de la personne handicapée mais aussi celle de la contractualisation, celle de la responsabilité sociale et environnementale, la question de la libéralisation du secteur de la santé, la gestion du risque... sont autant de sujets au cœur des préoccupations et des réflexions de l'AEIM.

Sous l'impulsion des gouvernements successifs, notre secteur médico-social s'est engagé dans une dynamique de redéfinition et de réorganisation tous azimuts de ses offres de service. L'ampleur des changements s'est démultipliée depuis 2017 et l'analyse de ces derniers mois nous pousse à croire que la crise sanitaire a probablement servi d'accélérateur à ce processus de mutation.

Tant sur le champ des missions d'accompagnement que sur celui des fonctions de gestion, les fortes évolutions impulsées par nos gouvernants s'apparentent à de véritables révolutions, et de nombreuses personnes en situation de handicap, parents ou professionnels, expriment des difficultés à comprendre le « nouveau monde médico-social » ; l'entrée avec fulgurance dans ce nouveau monde exige que nous maîtrisions de nouveaux concepts tels que ceux des Dispositifs ou des Communautés d'Accompagnement. Il nous faut les comprendre pour nous en emparer et nous y projeter sereinement dès 2021.

L'accompagnement du changement sera en conséquence, comme il était prévu en 2019, une priorité, tant sur le champ de la scène politique associative que sur le champ opérationnel.

Pour autant, durant ces prochains mois, la vigilance sanitaire restera constante et ce jusqu'à la mise à disposition d'un vaccin COVID-19 pour l'ensemble de la population. L'épidémie pourrait prendre un caractère saisonnier, le risque est réel et a été fortement évoqué par l'ensemble des autorités de santé. Pour ces raisons, le risque d'un retour épidémique doit être prévenu. En cas de réapparition du COVID, l'AEIM prendra une nouvelle fois les dispositions qui s'imposeront et décidera en responsabilité des mesures nécessaires à mettre en œuvre pour assurer la sécurité et la sérénité de toutes les personnes concernées.

### **1ère ORIENTATION : Maintenir l'AEIM en situation de vigilance sanitaire accrue**

Les mesures de prévention et de gestion du risque épidémique COVID-19 restent actives en prévision de l'apparition de nouveaux clusters internes ou externes, d'un retour d'une épidémie généralisée et/ou d'une éventuelle obligation de confinement partiel.

Le maintien de l'AEIM en vigilance accrue sera effectif jusqu'à la levée totale du risque COVID par les autorités de Santé.

### **2ème ORIENTATION : Appropriation des évolutions réglementaires de l'offre de service médico-social handicap et proposition de déclinaison opérationnelle à l'AEIM**

La commande publique qui nous est adressée pour les années à venir est la suivante : «Permettre à la personne en situation de handicap d'accéder au droit commun tout au long de sa vie».

Pour ce faire, dès 2021, seront créées en France 400 Communautés d'Accompagnement. Avec elles, l'AEIM et tous ses partenaires s'engageront dans la mise en œuvre des Dispositifs d'Accompagnements Médico-Educatifs.

A partir de ces éléments et pour accompagner le changement, l'AEIM doit travailler à imaginer la progressive transformation de son offre médico-sociale Handicap sur les territoires de Meurthe-et-Moselle.

Pour atteindre cet objectif, l'AEIM s'appuiera majoritairement sur ses capacités d'ouverture et de coordination.

Le Comité de Direction, via la Direction Générale, veillera à proposer au Conseil d'Administration de l'AEIM l'ensemble des éléments nécessaires à la validation de cette évolution de l'offre de service et à sa déclinaison fonctionnelle et hiérarchique au sein de l'entreprise associative. Ce travail sera mené en parfaite adéquation avec celui visant la réécriture de notre Projet Associatif Global ; il devra être finalisé pour juin 2021.

Parallèlement, l'AEIM poursuivra la feuille de route de ses grands projets. Sur l'ensemble des pôles nous portons des projets ambitieux, l'amélioration du cadre bâti lié à l'éducation, à l'habitat ou au travail a toujours été l'un de nos points de force. L'année à venir sera le moment d'émergence concrète de grandes réalisations ; notons ici le projet des ESAT Nord sur le territoire du Val de Briey et sa cuisine centrale, l'acquisition d'une parcelle sur le plateau de Haye et son projet d'habitat inclusif, la poursuite de notre projet d'école inclusive sur Neuves Maisons... et bien d'autres encore.

### **3ème Orientation : Ecriture du Projet Associatif Global 2021-2025**

Notre Projet Associatif Global actuel arrivera au terme de sa périodicité à la fin de cette année. Nous nous étions réunis une première fois en septembre dernier en séminaire pour engager les réflexions préalables nécessaires à sa réécriture. La crise sanitaire a stoppé net la dynamique engagée.

Nous devons reprendre ce travail et construire notre démarche réflexive au regard des éléments relatifs aux évolutions des politiques publiques, du cadre réglementaire du secteur handicap, mais avant tout et surtout, au regard de nos convictions militantes de personnes en situation de handicap et de parents. Le PAG est un outil politique de revendication et de communication.

Ainsi, notre PAG précisera la vision et la philosophie d'action de notre Association. Il donnera le cap et cadencera l'action militante et professionnelle nécessaire à la conduite de toutes les actions à engager sur le champ du handicap intellectuel en Meurthe et Moselle et au sein du mouvement parental Unapei. Notre PAG sera l'élément préfigurateur de notre CPOM 2022-2026.



Vivre ensemble est une force

**AEIM-Adapei 54**  
**6, allée de Saint-Cloud**  
**54600 VILLERS-LES-NANCY**

**Tél. : 03 83 44 30 65**  
**E-mail : aeim@aeim54.fr**

**Association loi 1901 • Reconnue d'Utilité Publique**  
**Agréée jeunesse et éducation populaire**

---

**L'AEIM**  
est habilitée  
à recevoir  
**DONS & LEGS**

---

**Soutenez-nous !**

---

**[www.aeim54.fr](http://www.aeim54.fr)**

